

CLARIFICATIONS

Intitulé du marché : Conception, fourniture et livraison de 3250 Postes d'Eau Potable (PEP) dans les Communes de Boromo et Siby, Province des Balé et dans les Communes de Dédougou, Douroula, Safané, et Tchériba dans la Province du Mouhoun dans la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso

Référence du marché : BFA23001-10014

Veillez noter que le pouvoir adjudicateur ne répondra plus à aucune autre question, comme prévu au point 3.3 « Informations ». Pour rappel, les offres doivent parvenir **avant la date limite et à l'adresse indiquées** aux points 3.5 « Soumission des offres » du cahier spécial des charges. **Les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées.**

| N° | Question | Réponse |
|----|--|--|
| 1. | Dans votre entendement, un Poste d'Eau Potable (PEP) équivaut à un Poste d'Eau Autonome (PEA)? | Un Poste d'Eau Potable (PEP) n'est pas un équivalent d'un Poste d'Eau Autonome (PEA). Un poste d'eau potable est un dispositif de stockage d'eau potable à domicile destiné à la boisson. |
| 2. | Concernant la livraison des postes d'eau potable vous recrutez des livreurs pour cela ? | Comme mentionné au point 6.10 (Offre financière et formulaire d'offre) du cahier spécial des charges, tous les frais connexes liés à l'exécution du marché doivent être inclus dans l'offre de prix. |
| 3. | Les 3250 postes d'eau potable ne sont pas divisé en lots, est-ce exact ? | Comme mentionné au point 2.3 (lots) du cahier spécial des charges, le marché n'est pas divisé en lot. Une offre pour une partie du lot unique est irrecevable. |